

CONTACT

Philippe Bilger, président et magistrat honoraire

Mobile : 06.11.53.04.91

Email : philippe.bilger@wanadoo.fr

www.institut-de-la-parole.com

« **Ma démarche singulière** offre, en une formation d'une durée recommandée de trois heures, l'avantage de concilier deux approches généralement distinctes et séparées : psychologique et technique.



Elle est proposée **par un magistrat honoraire**, ayant été, durant plus de 20 ans, avocat général à la cour d'assises de Paris.

La parole qu'il enseigne, il l'a pratiquée.

Cette formation est destinée à tous, aussi bien aux professionnels de la parole publique désireux de s'améliorer qu'aux anonymes de tous âges confrontés au malaise d'une parole timide, maladroite, retenue ou même totalement bloquée.

Elle prépare aussi aux interventions médiatiques et à l'ensemble des stratégies de conviction et de persuasion que la vie sociale et professionnelle implique, notamment pour les entrepreneurs.

Par ailleurs, mon rôle **de consultant judiciaire** me conduit, à partir d'une expérience riche et durable en matière pénale, à communiquer avis et appréciations sur les dossiers et les procédures qui me seront soumis. »

« L'expression de la parole est indissociable de l'affirmation de la personnalité, d'où une formation singulière fondée aussi bien sur la psychologie que sur la technique. »



Philippe Bilger

Tél : 06 11 53 04 91

philippe.bilger@wanadoo.fr

Madame,

Monsieur,

Magistrat pendant quarante ans, dont plus de vingt comme avocat général à la cour d'assises de Paris, j'ai créé au début de l'année 2012 un Institut de la parole (www.institut-de-la-parole.com).

La formation de trois heures que je propose est atypique et a pour finalité d'apprendre à parler en même temps qu'on élabore sa pensée, sans lire un document. C'est un exercice qu'on ne sait plus faire et qui impose une structuration intellectuelle rigide pour libérer spontanéité, liberté, fil du raisonnement et qualité du langage.

Il ne s'agit pas de fournir des trucs ou des recettes mais de se fonder sur le capital humain qui nous est commun ou auquel on aspire – intelligence, liberté, inventivité, sincérité – pour convaincre, exposer, négocier, dialoguer.

Il n'y a pas de parole de qualité s'il n'y a pas l'affirmation d'une personnalité. Contrairement à ce que prescrivent les formations classiques qui pullulent, je considère qu'il faut mettre ce qu'on est dans ce qu'on dit.

L'aboutissement de ma formation est de changer, pour tous les âges, pour les anonymes comme pour les professionnels, le rapport de force qu'on entretient généralement avec la parole. Elle doit être perçue comme une chance qui va permettre à chacun, en la maîtrisant, de démontrer qui il est, ce qu'il vaut. Non plus traîner de l'esprit mais se féliciter de l'opportunité d'avoir à parler et d'être écouté.

Ma formation concerne la sphère professionnelle et les multiples paroles, politique, médiatique, judiciaire, personnelle.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Formation flash (pour tout public)	Etudiants et particuliers	Entreprises (salariés / dirigeants)	Entreprises (sur-mesure)
200 € TTC	400 € TTC	1.000 € HT	Formations sur devis pour des demandes au-delà de trois salariés, cadres ou membres de la direction.
• 1 heure de formation. • Formation destinée aux sollicitations urgentes et ponctuelles. • Interventions de toute nature, radio, TV, etc.	• 2 heures de formation. • Méthodologie de base de l'Institut de la Parole. • Préparation aux oraux: ENA, ENS, EFB, ENM, Grandes Ecoles, Sciences Po, etc. • Perfectionnement de la parole, sous tous les registres et en toutes occasions, pour les particuliers.	• 3 heures de formation. • Suivi téléphonique 1 mois après la formation. • Méthodologie complète de l'Institut de la Parole. • A destination des cadres, dirigeants/managers, RH, Entrepreneurs, Professions libérales, Journalistes, politiques, etc.	